

# Commercialiser des prestations Touristiques (CCP2)

Parcours Certifiant issu du titre « Conseiller Vendeur en Voyages » niveau 4 (Bac) reconnu par l'Etat, délivré par le Ministère de l'emploi et de l'insertion (RNCP 30625), éligible CPF\*

Durée : FPC : 28 jours de formation soit 196 heures réparties sur 15 semaines

## Les secteurs & emplois visés par ce titre

Agences de voyages, office de tourisme, agence en ligne, autocariste, voyagistes, agences réceptives. Agent de voyages, agent de réservation, conseiller en voyages

## Objectifs de la formation :

### Commercialiser des prestations touristiques

Présenter et valoriser une destination touristique en français et en anglais  
Vendre un produit touristique et des prestations complémentaires à une clientèle cible, en français et en anglais  
Assurer le suivi administratif d'un dossier client et appliquer la politique qualité de l'établissement

Pour toute information, deux solutions !

Nous contacter

Catherine Le Bris – 06 61 17 01 47

[catherine.lebris@lebonbagage.com](mailto:catherine.lebris@lebonbagage.com)

Participer à une réunion d'information collective

Inscription sur notre site : [www.lebonbagage.com](http://www.lebonbagage.com)

## PRÉ-REQUIS

- Niveau bac, expérience professionnelle de plus de 2 ans
- Anglais niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, savoir utiliser un ordinateur et un logiciel de traitement de texte

## PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur d'emploi, salarié
- Personne appréciant la relation client

## DELAI D'ACCÈS 8 mois

## MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Dossier de candidature, tests et entretien de motivation
- Inscription possible jusqu'au 30 juin en fonction des modes de financement et sous réserve de disponibilité (nombre de places limité à 10).

## APRÈS LA FORMATION

- Possibilité de continuer vers un BTS Tourisme

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

 Nous consulter

## TARIFS : nous consulter, financements possibles\*

\*sous réserve de l'accord d'agrément de la DREETS

## PROGRAMME

### Certificat de Compétences Professionnelles

#### « Commercialiser des prestations touristiques »

- Prise en parole en public à l'aide d'outil bureautique de type Powerpoint
- Valorisation d'une destination à l'aide d'outil bureautique de type Powerpoint
- Connaissances des destinations touristiques majeures et émergentes
- Analyse comparative des produits touristiques

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel et distanciel.
- Utilisation de la pédagogie active, interactive avec des apports théoriques, des exercices pratiques, des études de cas et des mises en situation professionnelle.
- Remise de supports pédagogiques : fiches mémo, brochures de voyages
- Intervenante : Catherine Le Bris, formatrice issue du secteur professionnel.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation formative tout au long de la formation par des quizz, QCM, des mises en situation professionnelle, bilan intermédiaire, jury professionnel

## MODALITÉS D'OBTENTION DU CCP

Mise en situation professionnelle avec un jury professionnel habilité, dossier professionnel, entretien avec le jury.

A l'issue du passage devant le jury habilité, **possibilité de validation totale (CCP validé)**, ou refus de validation.

Pas de passerelle de ou vers d'autres certifications

Pour plus d'information, nous contacter.